



## Les conseils

« Pendant la messe, les ministres étaient avertis, et s'assemblaient dans la chambre du Roi, où les gens distingués pouvaient aller leur parler, ou causer avec eux. Le roi s'amusait peu au retour de la messe, et demandait presque aussitôt le Conseil. Alors la matinée était finie. Le dimanche il y avait conseil d'État, et souvent les lundis ; les mardis, conseil de finances ; les mercredis, conseil d'État ; les samedis, conseil de finances. Il était rare qu'il y en eût deux par jour, et qu'il s'en tint les jeudis ni les vendredis. Une ou deux fois le mois, il y avait un lundi matin conseil de dépêches ; mais les ordres que les secrétaires d'État prenaient tous les matins, entre le lever et la messe, abrégeaient et diminuaient fort ces sortes d'affaires. Tous les ministres étaient assis en rang entre eux, après le chancelier et le duc de Beauvillier, et le maréchal de Villeroy, qui succéda au duc de Beauvillier, excepté au conseil des dépêches, où tous étaient debout, tout du long, excepté les fils de France quand il y en avait, le chancelier et le duc de Beauvillier. Rarement pour des affaires extraordinaires évoquées, et vues dans un bureau de conseillers d'État, ces mêmes conseillers d'État venaient à un conseil donné exprès de finance ou de dépêche, mais où on ne parlait que de cette seule affaire. [...] Le jeudi matin était presque toujours vide. C'était le temps des audiences que le Roi voulait donner, et le plus souvent des audiences inconnues, par les derrières ; c'était aussi le grand jour des bâtards, des bâtiments, des valets intérieurs, parce que le Roi n'avait rien à faire. Le vendredi après la messe était le temps du confesseur, qui n'était borné par rien, et qui pouvait durer jusqu'au dîner. »

Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de, *Mémoires* (1714-1716). *Additions au Journal de Dangeau*, tome V, Paris, Gallimard, 1985, p.606.

---

**Saint-Simon, Louis de Rouvroy, duc de** (Paris 1675-Paris 1755). Fils de Claude de Rouvroy fait en 1635 duc et pair par la grâce de Louis XIII. Filleul de Louis XIV et de Marie-Thérèse, le jeune duc reçoit une excellente éducation. Il entre à 16 ans aux mousquetaires et participe à des opérations militaires comme le siège de Namur en 1692 ; il sert jusqu'en 1702. Toutefois, dès 1693, il fréquente la cour de Versailles qu'il quitte à la mort du Régent, Philippe d'Orléans. Ses *Mémoires*, rédigés entre 1739 et 1749 à partir des écrits du marquis de Dangeau, relatent rétrospectivement et de façon critique les événements de la cour allant de 1691 à 1723.